
***TROUSSE D'INFORMATION
12^E ANNÉE
2020-2021***



«Crois en toi-même et en tout ce que tu es. Sache qu'il y a des choses à l'intérieur de toi qui sont plus grandes que n'importe quel obstacle.» Christian Larson

***Guide d'information sur les procédures
d'admission au postsecondaire***

Service d'orientation

TABLE DES MATIÈRES

1. À la recherche de mes options	3-5
a. Point de départ	
b. Exploration de carrière	
c. Mon dossier personnel	
2. Dates importantes	6
3. Possibilités de formation postsecondaires	7
4. L'apprentissage (les métiers)	8-9
a. L'apprentissage	
b. Comment devenir un apprenti	
c. Connexion Emploi	
d. Voie vers l'apprentissage	
5. La demande au collège (Ontario) : admission en septembre 2021	10-11
a. Information générale	
b. Faire demande au collège	
c. Les critères de sélection	
d. Dates importantes à retenir	
6. La demande à l'Université (Ontario) : admission en septembre 2021.....	12-14
a. Information générale	
b. Faire demande à l'université	
c. Les critères de sélection	
d. Dates importantes à retenir	
7. Collèges et universités hors province	14-15
8. Aide financière et bourses	16-18
a. RAFÉO	
b. Bourses et lettre de recommandation	
c. Sites web à visiter pour les bourses et les voyages	
d. Emploi à temps partiel	
9. Budget-type	19-20
10. Sites Internet	21
11. Seuil de 34 crédits.....	22
12. Questions les plus posées au sujet du postsecondaire	23-27

1. À la recherche de mes options...

a. Point de départ

Prends le temps de :

1. Décider ce qui est important pour toi;
2. D'équilibrer tes rêves et la réalité;
3. Lire les **documents distribués gratuitement** par le service d'orientation : eINFO (universités), les annuaires des collèges et des universités, etc.;
4. De vérifier si les cours que tu suis cette année te permettront d'être accepté dans le programme de ton choix, de vérifier ta consultation de crédits et t'assurer que tu recevras ton DÉSO cette année;
5. De commencer ta recherche le plus tôt possible;
6. De participer aux présentations offertes en ligne par les institutions post secondaires et de visiter les campus si possible;
7. D'utiliser les sites Internet ;
8. De trouver les informations les plus récentes;
9. D'être flexible... **privilégie ton Plan A; planifie cependant un Plan B.**
10. N'oublie pas de demander de l'aide au besoin.

b. Exploration de carrière

É.S.C. Père-René-de-Galinée a établi un partenariat avec **myBlueprint** pour fournir à votre enfant un programme stimulant et interactif d'éducation en ligne et de planification de carrière. **Le planificateur myBlueprint** inclue plusieurs ressources avantageuses pour accompagner votre enfant tout au long du secondaire, y compris :

- ✓ **Qui suis-je?** - Six enquêtes uniques axées sur la découverte de soi et l'exploration (y compris les styles d'apprentissages, le type de personnalité Myers-Briggs, la typologie d'Holland, les connaissances, les motivations, et la compatibilité).
- ✓ **Secondaire** - Un outil pour planifier les cours de façon visuelle, pour faire un suivi de la progression vers l'obtention du diplôme et pour déterminer instantanément les possibilités postsecondaires.
- ✓ **Postsecondaire** - Une base de données pour explorer les possibilités postsecondaires et pour comparer des renseignements détaillés sur les formations, les programmes collégiaux, universitaires et les secteurs d'emploi à travers le Canada.
- ✓ **Objectifs** - Un outil interactif pour établir des objectifs S.M.A.R.T. et des plans d'action.
- ✓ **Professions** - Une base de données comprenant plus de 500 professions pour comparer des informations détaillées sur les emplois.
- ✓ **CV et lettres de présentation** - Un outil interactif pour enregistrer des expériences personnelles et pour rédiger des CV et des lettres de présentation.

- ✓ **Argent** - Un outil stimulant pour établir un budget, qui aide les étudiants à faire un suivi des revenus et des dépenses et d'acquérir des connaissances financières.
- ✓ **Offres d'emploi** - Un outil pour explorer des offres d'emploi réelles reliées aux professions qui les intéressent.
- ✓ **Portfolios** - Un bâtisseur de portfolios pour créer plusieurs portfolios et les partager avec les parents, enseignants et futurs employeurs.

Les élèves et les parents peuvent créer un compte myBlueprint en suivant ces étapes:

1. Visitez www.myBlueprint.ca/mon-avenir
2. Connexion au compte d'école
3. Sélectionnez votre école

La plupart des 12^e année sont déjà inscrits dans myblueprint, ils doivent utiliser leur nom d'utilisateur et leur mot de passe de leur compte MonAvenir pour se connecter. Si vous êtes nouveaux à PRDG allez voir Mme Lehouiller.

c. Mon dossier personnel

- Chaque élève devrait se servir d'un porte-documents intitulé « Trousse postsecondaire 12^e année » pour tous les documents utiles et importants que l'élève devra consulter au cours de l'année.
- Toujours apporter votre « Trousse postsecondaire 12^e année » lorsque vous rencontrez votre conseillère en orientation.

MES PLANS d'études postsecondaires

PLAN AJ'inscris mes *premiers* choix dans le tableau ci-dessous.

	<i>Titre du programme</i>	<i>Nom de l'institution</i>	<i>Moyenne générale exigée secondaire</i>	<i>Cours de base et autres préalables</i>
#1				
#2				
#3				
#4				
#5				

PLAN BJ'inscris mes choix *secondaires* dans le tableau ci-dessous.

	<i>Titre du programme</i>	<i>Nom de l'institution</i>	<i>Moyenne générale exigée secondaire</i>	<i>Cours de base et autres préalables</i>
#1				
#2				
#3				

Quelques conseils pratiques:

☛ Après avoir fait une analyse de mes intérêts, mes valeurs, mes aptitudes et ma personnalité avec l'aide de myblueprint, je détermine mon choix de programme postsecondaire.

☛ Je n'oublie pas qu'en Ontario, je peux choisir jusqu'à 5 **programmes d'études collégiales**, mais **seulement 3 dans un même établissement**. Les 5 choix peuvent aussi être dans 5 différents collèges.

☛ En ce qui a trait à l'**université**, j'ai **3 choix** de départ qui peuvent être dans le même établissement ou dans 3 différentes institutions. Par contre, je peux ajouter d'autres choix en payant une somme additionnelle.

☛ Pour ce qui est de l'**Apprentissage (PAJO, Programme d'Apprentissage pour les Jeunes de l'Ontario)**, je dois discuter avec la conseillère en orientation et mon enseignant **d'éducation coopérative**.

☛ Je planifie le budget annuel de mes études et je cherche les possibilités de bourses pour m'aider à les payer.

Je peux partager mes décisions avec mes parents, mes enseignants. Si possible, je vais visiter l'établissement qui m'intéresse le plus avant de faire le choix final.



2. Dates importantes

JANVIER

15 janvier : date limite pour l'inscription à l'université.

FÉVRIER

1er février : date limite pour l'inscription au collège.

19 et 20 février : photos des finissants (à confirmer)

MAI

1er mai: date limite pour confirmer l'offre d'admission au collège

27 mai: Les universités répondent à la demande d'admission.

JUIN

1 juin: Les universités peuvent exiger une réponse à une offre d'admission.


Mi-juin: Les collèges peuvent exiger le paiement d'un dépôt sur le droit de scolarité.

Jeudi 10 juin 2021 à 18h30: Remise des diplômes

(à confirmer)

Je vais envoyer durant le quad 1 et 2 sur votre adresse MonAvenir les visites virtuelles des agents de liaison des universités et des collèges. Il sera de votre responsabilité d'aller visionner les vidéos ou d'aller écouter les représentants vous parler de leurs institutions post secondaire et de leur envoyer des courriels si vous avez des questions spécifiques sur les programmes, les bourses, les résidences, les prérequis, les sports, etc...

Possibilités de formations postsecondaires

<input type="checkbox"/> Bénévolat / Service communautaire	<input type="checkbox"/> Collège 1 à 4 ans - Certificat (1 an) - Diplôme (2 ans) - Diplôme avancé (3 ans) - Baccalauréat (4 ans)	<input type="checkbox"/> Voyager	<input type="checkbox"/> Université 1 à 4 ans ou plus - Certificat (1 an) - Diplôme (3 ans) - Baccalauréat (4 ou 5 ans) - Maîtrise - Doctorat
<input type="checkbox"/> Marché du travail Formation à l'emploi Une formation pratique qui se fait par un apprentissage au quotidien.	<p>...Et je veux me rendre...</p> 	<input type="checkbox"/> Apprentissage C'est une formation à l'emploi qui se compte en heures. Par exemple, un plombier reçoit une formation de 9000 heures afin d'obtenir l'accréditation professionnelle.	
<input type="checkbox"/> Forces armées 5 ans et plus	<input type="checkbox"/> Institutions privées 1 à 4 ans	<input type="checkbox"/> Repos	<input type="checkbox"/> Autres

4. L'apprentissage (les métiers)



Choisir de faire carrière dans les métiers, c'est décider de s'offrir un avenir prometteur tout en s'assurant une rémunération intéressante.

a. L'apprentissage :

L'apprentissage est un programme de formation pratique pour les personnes qui veulent travailler dans des métiers spécialisés. L'apprentissage dure en moyenne de deux à cinq ans, selon le métier choisi. Environ 90% de l'apprentissage est constitué d'une formation pratique en milieu de travail offerte par les employeurs. Le reste implique une formation théorique habituellement donnée dans un collège.

Il existe deux catégories de métiers en Ontario. Pour certains métiers, le certificat de qualification professionnelle pour travailler en Ontario est obligatoire; pour d'autres, il est facultatif.

Pour plus d'information :

<http://www.tcu.gov.on.ca/fre/employmentontario/training/pathways.html>

b. Comment devenir un apprenti:

Pour devenir un apprenti, gens de métier qualifiés ou des « compagnons », vous devez signer un contrat ou un plan de formation avec un employeur prêt à vous parrainer. Ces ententes sont préparées par les conseillers en formation du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU).

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

Division de l'emploi et de la formation.

Région de l'OUEST

4275, rue King Est, bureau 200, Kitchener, Ontario, N2P 2E9

1 866 877-0099 tél. sans frais.

c. Connexion Emploi :

Connexion emploi permet aux jeunes et aux adultes d'intégrer le monde du travail et aide les employeurs de la région à trouver de nouveaux employés. Ils offrent aussi une gamme de programmes et services GRATUITS (cibler des employeurs potentiels, possibilité de recevoir une aide financière, bourses d'apprentissage, prime pour les employeurs).

**EMPLOI
ONTARIO**

Pour plus d'information : <http://www.tcu.gov.on.ca/fre/employmentontario/index.html>

Ligne d'information Emploi Ontario au 1 800 387-5656

d. Voie vers l'apprentissage :

Il existe de nombreuses façons de suivre une formation en apprentissage et de se préparer à une nouvelle carrière. En voici une :

Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO):

Le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) offre aux élèves qui ont 16 ans et plus la possibilité de s'inscrire comme apprentis tout en poursuivant leurs études secondaires. Par l'entremise de l'éducation coopérative, les élèves peuvent, dès la 11^e année, commencer à accumuler des heures envers leur plan de formation. Les élèves de 12^e année peuvent même s'inscrire pour compléter le cours de base (Niveau 1) au collège sans frais! Ils obtiennent alors une double reconnaissance de crédit (crédits envers son DÉSO et son niveau 1 en apprentissage). Une fois le secondaire terminé, l'élève apporte son diplôme d'études secondaires au Ministère de la Formation professionnelle qui lui reconnaît les heures et les cours suivis.

Pour plus d'information : www.pajo.ca



5. La demande à un collège de l'Ontario

A. Information générale :

L'élève qui veut faire demande à un collège de l'Ontario pour **septembre 2021** doit s'inscrire, à l'orientation, à une session d'information pour la demande d'admission en ligne. Les sessions auront lieu à la fin du mois d'octobre 2020 (il faudra voir sous quel format les sessions vont avoir lieu, probablement de manière virtuelle). Toutes les directives ainsi que les démarches proposées seront expliquées lors de ces présentations. **Faites votre recherche dès septembre afin d'être prêts à faire vos choix.**

Lecture des documents distribués gratuitement au secteur d'orientation et site web important :

- *Les annuaires des collèges qui vous intéressent*
- www.collegesdelontario.ca/

B. Faire demande au collège :

Vous devez faire demande d'admission en ligne au "Service d'admission des collèges de l'Ontario ou le SACO à l'adresse : www.collegesdelontario.ca/ . Ce site fournit également beaucoup d'information concernant les collèges. Vous pouvez choisir jusqu'à cinq programmes, dont un maximum de trois dans un collège donné. Vous pouvez régler vos frais **(95\$ non remboursable)** en ligne ou par téléphone au moyen de votre carte de crédit. Vous pouvez également payer par chèque ou par mandat.

Le SACO fera parvenir aux collèges de votre choix les renseignements relatifs à votre demande dès la réception et le traitement de vos frais.

Vous seuls pouvez apporter des modifications à votre demande.

L'adresse du SACO: 60, cour Corporate, Guelph, Ontario Canada, N1G 5J3

Téléphone sans frais : 1 888 892-2228

C. Les critères de sélection :

La liste des cours suivis cette année ainsi que les résultats de vos cours de 9^e, 10^e, 11^e et 12^e années seront transmis au Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO) dès novembre 2020. Il y

aura trois autres transmissions de notes : une au début février, une autre en avril et une dernière en début juillet pour l'envoi des notes finales. À noter : le Conseil est responsable de ces transmissions. Les conseillers en orientation peuvent faire les modifications de notes et de cours s'il y a des changements. L'élève qui suit des cours par études indépendantes (cours du soir ou cours par correspondance) est responsable d'apporter la note finale obtenue à sa conseillère en orientation.

Les collèges se basent sur des critères généraux et spécifiques pour l'admission dans un programme :

- Conditions d'admission générale : obtention du DÉSO

-autres critères de sélection :

- Dans certains programmes : cours spécifiques mentionnés ainsi que certaines moyennes d'admission (vérifiez les programmes qui vous intéressent dans les annuaires des collèges ou sur les sites Internet).
- Dans certains cas : portfolio, RCR, test de langue ou de mathématiques, documents d'immunisation
- Cours de type 'C', 'M' ou 'U' peuvent être utilisés pour l'admission
- Certains programmes de technologie exigent un cours de Math 3U/4U ou Math 4C de la technologie et parfois Chimie 4C et Physique 3U
- Les programmes de science/santé exigent des cours de bio et/ou chimie et parfois un cours de math 4C ou 3U

Il est très important de :

- Toujours lire la documentation reçue des collèges.
- Appeler pour de l'information supplémentaire (notez le nom de la personne qui vous a renseigné).
- Avertir votre conseillère en orientation si vous remarquez une erreur dans vos résultats scolaires.

D. Dates importantes à retenir :

1^{er} février 2021 : toutes les demandes reçues au SACO au plus tard à cette date reçoivent juste considération par les collèges. Il est très important de respecter cette date si vous faites demande dans un programme contingenté. Il est à noter que le 1^{er} février ne constitue pas une date limite de soumission des demandes, puisque le SACO continuera de traiter les demandes reçues passé cette date.

1 mai 2021 : Vous devez confirmer auprès de SACO, l'acceptation de l'offre d'admission au collège de votre choix. Dans certains cas, la confirmation de l'acceptation peut être exigée à une date différente; les collèges en question vous aviseront de ceci par écrit. Si vous n'avez pas reçu d'offre d'admission, fixez un rendez-vous avec votre conseillère en orientation.

Mi-juin 2021 : Les collèges pourront exiger le règlement des frais de scolarité à compter de cette date.

6. La demande à une université de l'Ontario

Lecture des documents distribués gratuitement au secteur
d'orientation :

eInfo et les annuaires des universités qui vous intéressent

A. Information générale

L'élève qui veut faire demande à une université ontarienne pour **septembre 2021** doit faire des recherches dès septembre pour être prêt à faire ses choix. Les sessions d'information auront lieu à la fin du mois d'octobre 2020 (vous allez recevoir un mot de passe de OUAC dans une enveloppe que l'orientation va vous remettre). On devra faire les sessions de formation de manière virtuelle. Toutes les directives ainsi que les démarches proposées seront expliquées lors de ces présentations pour votre inscription en ligne.

B. Faire demande à l'université.

Vous devez faire demande d'admission en ligne au "Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario" ou le CDAUO à l'adresse : <https://www.ouac.on.ca/fr/ouac-101>. Tous les détails se trouvent sur le site Internet ci-dessus.

Vous pouvez choisir jusqu'à un maximum de trois programmes par université.

Vous pouvez régler vos frais **(150\$ non remboursable pour 3 choix de programmes et 50\$ par choix additionnel)** en ligne ou par téléphone au moyen de votre carte de crédit. Vous pouvez également payer par chèque certifié ou par mandat.

Le CDAUO fera parvenir aux universités de votre choix les renseignements relatifs à votre demande dès la réception et le traitement de vos frais.

Vous seuls pouvez apporter des modifications à votre demande.

Date limite pour faire demande en ligne : **le 15 janvier 2021.**

L'adresse du CDAUO: 170 Research Lane, Guelph (Ontario) N1G 5E2
Téléphone : (519) 823-1940

C. Les critères de sélection

La liste des cours que vous suivez cette année ainsi que les résultats de vos cours de 11^e et 12^e année seront transmis au Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario dès novembre 2020. Il y aura trois autres transmissions de notes (mi-février, fin avril et début juillet).

À noter : le Conseil est responsable de ces transmissions. Les conseillers en orientation peuvent faire les modifications de notes et de cours s'il y a des changements. L'élève qui suit des cours par études indépendantes : cours du soir ou cours par correspondance est responsable d'apporter sa note finale de cours à sa conseillère en orientation.

Pour être admissible aux universités de l'Ontario, l'élève doit:

1. Obtenir son DÉSO (diplôme d'études secondaires de l'Ontario).
2. Être inscrit à un **minimum de six cours admissibles (4U ou 4M)** y compris les cours préalables exigés par le programme demandé. La moyenne d'admission sera calculée selon les six meilleures notes des cours admissibles (4U ou 4M) y compris les cours préalables exigés par le programme demandé (dans la plupart des universités).
3. **Moyenne minimale de 70% dans 6 cours 4U et/ou 4M (presque tous les programmes ont des moyennes d'admission beaucoup plus élevées).**

Autres critères de sélection : Certains programmes ont des exigences particulières additionnelles (tests, portfolios, entrevues, audition, etc.). Vérifiez les annuaires des universités.

Il est très important de :

- **Toujours lire** la documentation reçue par les universités.
- **Appeler** pour de l'information supplémentaire (notez le nom de la personne qui vous a renseigné).
- **Avertir votre conseillère en orientation** si vous remarquez une erreur dans vos résultats scolaires.

D. Dates importantes à retenir :

15 janvier 2021: Date limite pour la réception, au Centre, des demandes transmises en ligne. Les demandes reçues après cette date seront tout de même traitées et distribuées aux universités; cependant, vous devez tenir compte que certaines universités ont des dates limites fixes pour certains de leurs programmes.

27 mai 2021: Date à laquelle les candidats devront s'attendre à avoir reçu une réponse d'une université ontarienne 1) une offre d'admission 2) un refus 3) une décision reportée.

1 juin 2021 : La première date à laquelle les universités pourront exiger une réponse à une offre d'admission des candidats.

1 juin 2021: La première date à laquelle les universités pourront exiger un engagement financier de la part des candidats.

* <http://www.ontariouniversitiesinfo.ca/fr/>
(site principal pour obtenir de l'information sur les universités)

7. Collèges et universités hors province

Vous avez la responsabilité de vérifier les dates limites des demandes d'admission et de communiquer avec le collègue ou l'université afin de recevoir de l'information. Vérifiez les sites Internet des universités ou collèges qui vous intéressent. Vous y retrouverez les formulaires de demande d'admission.

À l'orientation, nous avons certaines informations, mais vous devez vérifier les dates, les coûts et les particularités d'inscription auprès des institutions qui vous intéressent.

Date limite pour déposer une demande d'admission dans la plupart des universités ou aux CEGEPS québécois : 1^{er} mars 2021. Certaines universités ont une date différente. Une fois que vous avez effectué votre recherche et que vous avez rempli votre formulaire d'admission, fixez une rencontre avec votre conseillère en orientation pour que l'on puisse vérifier et vous remettre les relevés de notes ou autres documents qui doivent accompagner votre demande.

Pour les collèges québécois, il faut passer par le SRAM ou le SRAQ ou le SRAS (un choix par région)

Le Centre aide les établissements suivants de l'extérieur de l'Ontario à collecter les données scolaires pour les élèves des écoles secondaires de l'Ontario qui y ont fait demande par le biais du Centre :

- Bishop's University
- University of British Columbia
- University of Calgary
- Université Concordia
- Université McGill
- University of Victoria

Répertoire des universités canadiennes

Vous y trouverez un survol des universités, le nombre d'étudiants qui y sont inscrits, les droits de scolarité, des liens vers les sites Web universitaires et plus encore.

<https://www.univcan.ca/fr/universites/universites-membres/>

Faire demande au Collège militaire royal du Canada

Il faudra faire une demande en ligne. Par la suite, il faudra passer un test d'aptitude, un examen médical, une évaluation de votre condition physique et finalement une entrevue. Pour plus d'information, rendez-vous au site suivant :

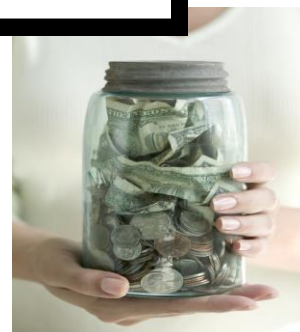
<https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/emplois-fac/postuler-maintenant/processus-de-demande.html>

8. Aide financière et bourses

- **Écouter les annonces du matin**
- **Consulter les tableaux d'affiches à l'orientation**
- **Consulter votre courriel MonAvenir**

Avez-vous considéré l'une des options suivantes ?

- Aide financière / emprunt ou prêts
- Bourses
- Programme des Pages de la Chambre des Communes
- Emploi à temps partiel



A. RAFÉO (<http://osap.gov.on.ca>)

Le RAFÉO, ou Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario, est un programme d'aide financière financé par les gouvernements provincial et fédéral qui vous aide à payer vos études postsecondaires.

L'aide financière du RAFÉO peut prendre la forme :

- De bourses et de subventions : sommes d'argent que vous n'avez pas à rembourser.
- De prêts : sommes d'argent que vous devrez rembourser à la fin de vos études.

Dans le cadre du RAFÉO, de nombreux facteurs sont pris en considération afin de déterminer le montant d'aide financière qui pourrait vous être versé, notamment :

- Vos frais d'études (p. ex. droits de scolarité, autres frais, coût des livres, frais à déboursier si vous n'habitez pas avec votre famille, frais de déplacement, frais relatifs à l'endroit où vous étudiez).
- Les ressources financières dont vous disposez pour financer vos frais d'études (p. ex. revenu familial, économies, bourses d'études).

Admissibilité: Être un citoyen canadien et s'inscrire à un programme d'études postsecondaires approuvé et suivre au moins 60% d'une charge de cours. Pour maintenir votre admissibilité, vous devez obtenir des notes satisfaisantes.

Date limite: Si possible, avant le 30 juin 2021

Les étudiants dont les parents gagnent 50 000\$ ou moins par année recevront des bourses et des subventions d'un montant égal au coût moyen des frais de scolarité.

Comment présenter une demande au RAFÉO en ligne

<https://www.ontario.ca/fr/page/comment-pr%C3%A9senter-une-demande-au-rafeo>

B. Bourses et lettre de recommandation

Bourses d'études

Une bourse d'études, c'est un montant d'argent qui t'est donné par une institution pour t'aider à poursuivre tes études.

Bourses d'entrée

Bourses offertes automatiquement par une institution:

Pour plusieurs bourses offertes par les universités de l'Ontario, il n'est pas nécessaire de remplir un formulaire. L'élève qui soumet une demande d'admission à l'université est considéré automatiquement. Souvent une moyenne scolaire minimale est requise.

Excellence scolaire

Bourses pour lesquelles il faut être choisi(e) par l'école:

Plusieurs bourses sont ouvertes ; toutefois, certaines bourses exigent que la candidate ou que le candidat soit choisi par l'école. Très souvent une moyenne scolaire élevée est exigée pour que la demande soit considérée.

Bourses communautaires

Bourses ouvertes provenant de sources à l'extérieur de l'école:

Il s'agit des bourses pour lesquelles tous les élèves peuvent faire demande et dont aucune moyenne scolaire n'est exigée. Il faut vérifier attentivement les critères d'admissibilité qui varient d'une bourse à l'autre. Les dates limites doivent être respectées.

Lettre de recommandation:

Plusieurs bourses exigent une lettre de recommandation rédigée par un(e) représentant(e) de l'école, tel un(e) enseignant(e), un orienteur, la direction. Tu dois accorder au moins 1 à 2 semaines à la personne de l'école pour rédiger la lettre.

C. Site web à visiter pour les bourses et les voyages

Bourses pour étudier en français

Si vous continuez vos études à temps plein en français souvent les universités ou les collèges vont offrir des bourses.

Sites à visiter:

- <https://loranscholar.ca/> (bourse Loran)
- <https://www.schulichleaders.com/apply> (bourse schulich)
- <https://www.queensu.ca/studentawards/admission-awards/major-admission-awards> (Bourse Chancellor's)
- * www.nextSTEPmag.com/Scholarships
- * www.scholarshipscanada.com
- * www.osap.gov.on.ca
- * www.cibletudes.ca
- * www.elfontario.ca
- * <http://seekingscholarships.com/>
- * <https://yconic.com/>

Voyages/Bénévoles/Expériences internationales

- * My gap year - <https://mygapyear.travel/>
- * Jeunesse Canada Monde - <http://canadaworldyouth.org/>
- * MEI International Academy - <http://www.meiacademy.com/>
- * Discover Year - www.discoveryyear.ca

Consultez le cahier à l'orientation pour de plus amples bourses

Exemples: Bourses d'études TD pour le leadership communautaire, Terry Fox, Recrutement des Pages, etc.

La plupart des universités et collèges offrent des bourses. Vérifiez dans eINFO, le Guide des Collèges de l'Ontario, les sites Web et les annuaires des collèges et universités pour les critères d'admissibilité à ces bourses.

D. Emploi à temps partiel

Vérifiez auprès du service de l'aide financière de l'institut postsecondaire où vous poursuivrez vos études pour de l'information sur les emplois à temps partiel sur le campus.

9. Budget-type

Revenu	Septembre à août	TOTAL
1. Épargnes jusqu'à maintenant.		
2. Revenu d'emploi à temps partiel		
3. Bourses d'excellence ou autres		
4. Prêt / bourse du gouvernement		
5. Contribution des parents, amis...		
6. Remboursement d'impôts		
7. Emprunts bancaires ou autres		
8. Emploi d'été		
TOTAL		
Dépenses		TOTAL
1. Droits de scolarité et frais accessoires		
2. Matériel scolaire		
3. Loyer ou résidence		
4. Frais liés au logement - électricité, eau, chauffage - téléphone, câble, internet		
5. Nourriture et produits ménagers		
6. Dépenses personnelles		
7. Assurances : vie, auto, feu-vol		
8. Automobile (essence, stationnement, assurances, réparations)		
9. Transport en commun		
10. Vêtements, buanderie, nettoyeur		
11. Loisirs : sports, sorties ...		
12. Soins médicaux non assurés : lunettes, dentiste		
13. Autres dépenses : imprévus		
TOTAL		

Total des revenus

Total des dépenses

\$	-	\$	=	\$
----	---	----	---	----

**Coûts approximatifs des études postsecondaires de premier cycle
dans la région d'Ottawa**

Collège			Institutions	Université		
Logement	Résidence	À domicile		À domicile	Résidence	Logement
3300	3300	3300	Droits de scolarité	6000-9000	6000-9000	6000-9000
7000	6000	---	Frais de logement et de résidence	---	12000-15500	8500-12500
3200	2000	---	Plan alimentaire ou épicerie	---	Inclus	3200
1200	1200	1200	Manuels et fournitures scolaires	1000	1000	1000
500	500	500	Transport	500	500	500
2000	2000	2000	Dépenses personnelles vêtements	2000	2000	2000
17 800 \$	15 600 \$	7000 \$	= TOTAL =	9500 \$ 12 500\$	21 500 \$ 28 000 \$	21 200 \$ 28 200\$

NB : Les chiffres ont été arrondis afin de faciliter le calcul. Les prix peuvent aussi varier selon le programme spécifique dans lequel vous vous inscrivez. Tableau révisé en septembre 2019.

10. Sites Internet

Besoin d'aide? Besoin de plus d'information ? Consultez les sites Internet suivants :

- www.sat.org/international
American College Testing (ACT) et SAT (test pour les élèves qui veulent fréquenter un collège américain)
- <http://www.cforp.ca/la-boussole>
La boussole (sites Internet sur les collèges et universités à travers le monde.)
- www.collegeboard.com
Information sur les cours de placement avancés et les examens
- www.cnfs.ca
Des études branchées sur la santé en français... Le Centre national de formation en santé regroupe des institutions d'enseignement postsecondaire de la francophonie hors Québec pour faciliter l'accès à la formation en français dans les disciplines de la santé à travers le Canada.
- <https://ent-nts.ca/>
École nationale de théâtre du Canada : une formation professionnelle en scénographie, décors, costumes, accessoires, en production: direction, technique et de production, régie, assistance à la mise en scène, conception sonore et d'éclairages, en écriture dramatique, en mise en scène et en interprétation.
- www.cordonbleu.edu
Le Cordon Bleu Paris (Académie d'Art culinaire de Paris)
- Ce que je peux faire avec une spécialisation (site francophone) :
<http://www.uottawa.ca/centre-developpement-carriere/etudes>
- Université, collèges, collèges privés (Canada) : schoolfinder.com
- National Collegiate Athletic Association : ncaa.org
- Emploi-Avenir : emploiavenir.ca
- Mon choix de carrière et 1500 métiers et professions : monemploi.com

Seuil de 34 crédits

DIRECTIVE ADMINISTRATIVE

ÉLV. 12.4

DOMAINE : ÉLV. 1

En vigueur le : 1^{er} septembre 2013

SEUIL DE 34 CRÉDITS AU PALIER SECONDAIRE

ÉNONCÉ :

Le Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud (CSDCCS) offre toutes les occasions et tous les appuis nécessaires afin de permettre à ses élèves du palier secondaire de faire avec succès leurs études et de satisfaire toutes les conditions d'obtention du diplôme des écoles secondaires de l'Ontario.

OBJECTIF / BUTS :

Le CSDCCS s'attend à ce que ses écoles adhèrent aux attentes du Ministère de l'Éducation de l'Ontario en ce qui a trait au maximum de crédits alloués et financés pour les élèves du palier secondaire. À compter de septembre 2013, le maximum de crédits financés pour un élève sera de 34 crédits. Pour des élèves désirant poursuivre leurs études secondaires, le Conseil sera financé par le Ministère de l'Éducation au taux des élèves de l'éducation permanente.

Cette directive a donc pour but d'énumérer les procédures à respecter en ce qui a trait aux élèves ayant déjà satisfait aux conditions d'obtention du diplôme des écoles secondaires de l'Ontario et qui désirent retourner aux études secondaires.

ATTENTES / RESPONSABILITÉS :

1. Les écoles mettront en place les appuis nécessaires afin de faciliter l'obtention des conditions de diplomation pour les écoles secondaires de l'Ontario.
2. Les écoles doivent encourager les élèves de poursuivre leurs études à un rythme qui permettra de compléter leur secondaire à l'intérieur des quatre années prévues à cet effet.
3. Les élèves désirant poursuivre leurs études malgré l'atteinte du seuil de 34 crédits seront guidés vers des sources alternatives d'éducation.
4. Les écoles suggéreront les alternatives suivantes pour ces élèves :
 - Apprentissage électronique Ontario (cours en ligne)
 - La Stratégie de réengagement des élèves (12 / 12+)
 - L'éducation permanente chez les Conseils limitrophes offrant ce

service

MISE EN APPLICATION / MODALITÉS :

Les écoles secondaires catholiques du CSDCCS assureront la mise en œuvre de cette directive administrative à compter de septembre 2013.

Questions les plus posées au sujet du postsecondaire

Avant de lire les réponses suivantes, as-tu fait une démarche d'orientation qui implique une bonne connaissance de: tes intérêts, tes aptitudes, tes valeurs et ta personnalité? As-tu rencontré ta conseillère en orientation afin d'explorer le monde postsecondaire?

Inscription au postsecondaire:

Mon école a adopté le système de « quadrimestre » pour cette année. Cela risque-t-il d'affecter mon acceptation à un programme universitaire?

Les universités s'efforceront de faire preuve d'un maximum de réceptivité et de flexibilité quant à leur procédure d'admission. La plupart des universités feront des offres d'admission conditionnelles sur une base continue en tenant compte des notes de 11^e année et des notes disponibles de 12^e année.

Que me faut-il pour m'inscrire à l'université?

6 cours de 4U et/ou 4M incluant FRA4U ou EAE4U

Préalables du programme convoité (notes, cours, portfolio, entrevue...).

Les notes de quelle année sont prises en considération pour l'université?

Les notes de la 12^e année. Certaines universités font des offres conditionnelles en se basant sur 5 notes finales de la 11^e année (cours 3U/3M) en attendant les notes de la 12^e année.

Que me faut-il pour m'inscrire au collège?

Le DÉSO: Diplôme d'études secondaires de l'Ontario

Les préalables du programme convoité (notes, cours, portfolio, entrevue...).

Quels sont les préalables exigés pour le collège?

Les préalables diffèrent d'un collège à l'autre ainsi que d'un programme à l'autre. Prière de consulter le guide du collège qui t'intéresse.

Que me faut-il pour m'inscrire à une formation en apprentissage?

De nos jours, le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DÉSO) est demandé pour la plupart des formations en apprentissage. Un employeur de la formation désirée qui appuie ma demande. Cet employeur doit être reconnu par le Ministère de la Formation des collèges et des universités (MFCU). Il est important de rencontrer ta conseillère en orientation et ton enseignant coop afin de planifier les prochaines étapes.

Ai-je besoin des maths pour étudier à l'université?

NON, pas pour tous les programmes.

Toutefois il est conseillé de bien vérifier les préalables des programmes désirés.

Ai-je absolument besoin de mon cours d'anglais de la 12e année pour m'inscrire au collège ou à l'université?

NON, si je vais dans un collège ou une université francophone.

Qu'arrive-t-il si je me trompe ou si je n'aime pas le programme auquel je me suis inscrit?

Tu peux rencontrer un conseiller pour t'aider à te guider.

Tu peux ré-évaluer tes intérêts et/ou changer de programme.

Tu peux voir s'il est possible de réinvestir les cours suivis aux fins de ton nouveau programme.

Quels sont les avantages d'étudier au niveau postsecondaire en français en Ontario?

En plus de la richesse d'être bilingue, tu as:

- beaucoup plus d'opportunités d'emplois
- une meilleure rémunération
- plus de possibilités d'étudier à l'étranger

Qu'arrive-t-il si mon programme est à une institution à l'extérieur de ma ville ou province?

Il est conseillé d'en discuter avec tes parents afin de:

- voir les avantages et les désavantages de ce choix
- planifier les coûts d'études, lieu de résidence
- déterminer les responsabilités personnelles
- t'inscrire directement à cet établissement (si c'est hors de l'Ontario)

Quelles sont les étapes à prendre si je veux étudier à l'étranger?

Il faut vérifier les préalables additionnels: test standardisé (SAT, ACT etc.), test d'entrée, langues de l'endroit et autres. Vérifier les aspects légaux tels que visa pour étudiant, droit de travailler ou non.

Si mes notes de 4U/4M ne sont pas assez élevées pour m'inscrire à un programme universitaire, quelles sont les autres options que je pourrais considérer?

ou

Si mes cours de la 12e année sont au niveau collégial, comment puis-je faire pour m'inscrire à l'université?

Tout d'abord, tu dois juger si le programme que tu vises est vraiment le bon pour toi. Cela veut dire être réaliste.

- Tu peux suivre les cours préalables avec l'Éducation des adultes afin de répondre aux exigences du programme désiré.
- Certains collèges et certaines universités offrent une année de transition qui prépare à une suite éventuelle au postsecondaire.
- Certains collèges offrent des programmes qui peuvent se poursuivre à l'université. Il faut vérifier les ententes d'arrimage entre collèges et universités.
- Tu peux aussi obtenir un premier diplôme professionnel au collège et poursuivre à l'université si tu le désires.

Pourquoi dois-je vérifier les préalables additionnels qu'exige le programme qui m'intéresse?

Afin de ne pas manquer les échéanciers imposés par les établissements postsecondaires. Ils sont parfois exigés avant que l'institution fasse son choix, car souvent les préalables tels qu'une entrevue, un portfolio, un test de rendement et autres permettent à l'institution de choisir le/la meilleur/e candidat/e.

Qu'arrive-t-il si je manque la date limite de l'inscription au collège ou à l'université?

La date d'échéance est placée pour que tous les candidats aient une considération égale lors des offres. Ne pas la respecter veut dire que ta demande sera prise en considération après que les autres aient été vues (s'il y a de la place). Ne pas la respecter peut aussi signifier que tu as manqué ta chance d'entrer dans ton programme, surtout s'il est contingenté.

Comment est-ce que je m'y prends pour m'inscrire au collège, ou à l'université ou à l'apprentissage après une année de réflexion ou un temps de repos?

- Rencontrer un professionnel de l'orientation de l'établissement convoité
- Remplir le formulaire **approprié** sur les sites de: collegesdelontario.ca pour le collège ou allez sur le site de: centre.ouac.on.ca pour l'université (demande 105)
- Il faut aussi consulter les sites Internet des écoles désirées.

Quels sont les avantages d'avoir la Majeure haute spécialisation (MHS) pour mon acceptation au collège et à l'université?

Aucun impact réel sur la demande d'inscription. Toutefois tu auras une compréhension plus avancée de la matière, sur le marché du travail et une expérience plus pratique afin de mieux réussir au postsecondaire. Si tu as un cours DRC avec un collège (double reconnaissance de crédit), cela te donne déjà un crédit pour ce collège.

Où puis-je obtenir des bourses d'études?

Tu peux consulter les sites internet pour faire une recherche des bourses disponibles ainsi que les prospectus des institutions qui t'intéressent, car on y retrouve plusieurs autres bourses. Vérifie auprès de tes parents pour savoir si leurs employeurs offrent une bourse pour les enfants des employés.

Lors de mon inscription au centre d'admission universitaire (OUAC), puis-je faire demande à plus que 3 programmes?

- Le montant initial est pour trois premiers choix. Ce montant change régulièrement. Un maximum de trois choix seulement peut être fait à une même université.
- Ceux-ci peuvent être faits à la même université ou à trois différents établissements.
- Un coût sera chargé par choix additionnel si tu désires ajouter d'autres choix.

Lors de mon inscription au centre d'admission collégiale (SACO), puis-je faire demande à plus que 5 programmes?

- Le montant initial est pour un maximum de cinq choix dont 3 trois choix seulement peuvent être faits à un même collège.
- L'inscription pourrait aussi être faite dans 5 différents établissements.
- Par la suite, tu peux modifier ta demande si les échéanciers le permettent.

Que veut dire «une offre devancée»?

- Une réponse avant la date limite fixée (par exemple: Si tu fais ta demande à OUAC entre le 1er et le 8 décembre, il est possible que tu reçoives une réponse avant le 1er janvier, selon le programme et si ta moyenne est très élevée.
- Le collège ou l'université te donne une admission conditionnelle à ce que tu termines ton année scolaire en respectant les préalables spécifiques exigés.
- Ce sont les notes finales de la 12e année qui déterminent ton admission définitive.

Si je suis un cours d'été entre la 11e et la 12e, est-ce que ma note finale sera prise en considération pour une offre devancée?

Toute note finale de 11e et de 12e inscrite au dossier de l'élève (DSO) avant l'inscription est prise en considération.

Quel collège ou quelle université offre le meilleur programme...?

Un collège ou une université de grande renommée n'est pas un gage de meilleur programme dans toutes les disciplines. Il faut chercher l'institution selon la formation qui t'intéresse et selon les normes de l'industrie.

Est-ce mieux d'étudier à l'université, au collège ou en apprentissage?

En Ontario, tout dépend de ce que tu veux apprendre et de la façon dont tu veux apprendre. De façon générale aucune institution n'est meilleure que l'autre malgré tout ce que l'on peut dire et toutes les rumeurs entendues. Certains programmes (PRATIQUES) ne sont pas offerts à l'université, mais au collège ou en apprentissage seulement (exemple: hygiène dentaire). Certains programmes (THÉORIQUES) ne sont pas offerts au collège, mais à l'université seulement (exemple: sociologie).

Pour mon admission: Le collège préfère-t-il une faible note d'un cours préuniversitaire à une note moyennement élevée d'un cours précollégial? Attention: Les préalables du programme visé sont établis selon les notes précollégiales (4C). Tout dépend de la moyenne que le collège exige pour le programme que tu désires. Toutefois, certains programmes spécifiques comme un baccalauréat appliqué au collège exigeront les cours 4U.

BON SUCCÈS
DANS VOS DÉMARCHES !